Parapluie de Soie perdu.

UNE personne étant allée dans différents bureau, à la Haute-Ville, croit y avoir laissé son Parapluie, prie en conséquence, les personnes qui l'auraît en leur possession, de vouloir bien en donner avis au bureau de ce journal.

Québec, 30 nov. 1849.

CERTIFICATS

en faveur des Eaux de

PLANTAGENET.

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des *eaux de Plantagenet* m'ayant été soumise telle que faite par *M.* Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicinal précieux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaire ou un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brôme et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'*eau de Plantagenet* dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D.
Professeur de chimie, Collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de *sources salines de Plantagenet* M. Chs. LaRocque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elles augmentent l'appétit et agissent doucement comme laxatif. D'après leur composition demontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt écr., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT,
M. R. C. S. L.

Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des *eaux Minérales de Plantagenet* ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérants, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hydropisies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, vû leurs propriétés anti-acide et anti-émétique.

Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues potentes que l'on débite en si grande profusion au public; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses,) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAVERNIER.

Montréal, 29 avril 1849

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus medicinales de l'*Eau de Plantagenet*, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscurées, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différens élémens salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches les névralgies et plus particulièrement la sciatique.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir de ton de cet organe et l'harmonie des fonctions le l'économie en général. Agréez Monsieur,

J. L. LEFROHON, M. D.

Monsieur,—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents *Médecins* du pays me dispensent de faire l'éloge de votre *Eau Minérale*. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achetent à ma *Pharmacie* et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICAULT. M. D.

Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami,—En remerciment des *eaux Minérales de Plantagenet*, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc. etc., Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à *bon marché*.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D.

27 mai, 1849.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

LES membres de l'Institut sont respectueusement informés que, pour la classification des livres de la Bibliothèque qui est commencée, l'on est obligé d'exiger la rentrée de tous les livres qui sont entre leurs mains depuis plus d'un mois.—Ces livres sont en nombre considérable et il est de la plus grande importance qu'ils soient rapportés immédiatement.

EDMOND LANGEVIN, Ptre.
Bibliothécaire I. C. Q.

Salle de lecture, 8 oct., 1859.

H. S. DALKIN,

MARCHAMD DE BOIS,

No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE.

Québec, 6 juin 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N°. 14, Haute-Ville.

Québec, 26 mai 1848.

A Vendre ou a louer.

UN superbe emplacement, situé sur les Glacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau.

Québec, 19 sept. 1849.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

2 RUE LA FABRIQUE.

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

Maintenant en débarquement, et a vend par le soussigné.

HUILE DE LIN. double bouillie.
BRIQUES A FEU marqué "cnrr."
GENEVIEVRE de "DecKuypers"
CHARBON de Smith, double criblé.

C. E. LEVEY et Cie.

Québec, 2 juillet 1949.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desfossés, St Roch. vis à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière.

Québec 29 Oct. 1849.

digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?..

FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'*Eau de Plantagenet*. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette EAU dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal. depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecin s'accordent-ils à dirent que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette EAU a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des *Eaux de Plantagenet*. et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau; que le public en juge par lui-même.

Drs. W. Nelson,	Drs. E. H. Trudel,
J. G. Biband,	H. Mount,
J. E Coderre,	Alex. McCulloch,
J. L. Leprohon,	R. L. McDonell
L. U. Masson,	J. Crawford,
P. E. Picault,	F. Badgley,
W. Fraser,	A. Hall,
G. W. Campbell,	S. C. Sewell,
L. F. Tavernier,	P. J. Leduc,

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraiche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Sous le Fort Basse-ville.

MARTYN RAY, Agent,

Québec, 2 juillet, 1849.

VIN et PILLULES DES BOIS

du

DR. HALSEY.

Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PIASTRE la Bouteille de Pinte.

Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée. Par la méthode habituellement employée pour préparer les médecines, (qui est l'ébullition,) on est exposée à perdre par l'évaporation une partie des propriétés médicales, et de plus à produire un mélange inutile ou presque sans effet, en faisant bouillir ensemble les parties saines et nuisibles des plantes.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni mélasse, ni réglisse, ni aucune espèce de sirop. Mais c'est le vin pur, extrait des plantes le plus remarquables du pays, et des principales plantes exotiques du monde connu, y compris le CERISIER SAUVAGE et la SALSEPAREIL, au moyen d'un admiraple appareil chimique, qui sépare les propriétés vraiment médecinales, de celles qui sont inutiles et retient seulement celles qui sont en harmonie avec le principe vital et l'organisation humaine.

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes: il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

DES PILULES GOMMÉES OU SUCRÉES DU Dr. HALSEY,

L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétives. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants *du Vin et des pilules des Bois* s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été sus-mentionnées.

BUREAUX DE L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

AU CANADA!

MAISON DE COMMISSION ATTACHEE A L'ETABLISSEMENT.

Stanislas Drapeau, Propriétaire,

AGENT GENERAL, COMMISSIONNAIRE & CONSIGNATAIRE POUR l'Angleterre, l'Ecosse, la France et les Etats-Unis d'Amérique,

PRENDS la liberté d'informer MM. les Marchands et autres habitants du Canada, que, vû l'ère nouvel qui s'ouvre pour le Commerce de cette colonie par la libre navigation du St. Laurent, aux bâtiments de tous les pays étrangers, il vient de prendre des arrangements avec des Correspondants spéciaux, à l'étranger, qui lui permettront de se charger des Commandes des Commerçants, Marchands ou autres personnes de ce pays, pour l'achat de toutes **Marchandises, Journaux, Modes, Objets d'Art** et de **Luxe, Meubles, Instruments de Musique, Vins** et autres **Objets**, &c., qu'ils voudront retirer des Marchés d'ANGLETERRE, de la FRANCE ou des autres pays de l'EUROPE.

Le Soussigné ose espérer que le choix qu'il a fait de ses Correspondants lui méritera une part de la confiance publique. Il aime aussi à faire remarquer que ses Correspondants s'engagent à faire jouir, aux personnes qui s'adresseront à notre Maison de Commission, de tous les avantages possibles tant sous le rapport des prix que de la qualité des objets.

Il recevra également toutes les consignations extérieures pour le Canada.

Ecrire franco, à

STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*.
et AGENT GÉNÉRAL du CANADA.

Agents-Correspondants.

ANGLETERRE.—*Londres*.—MM. LOYSEL et CIE, 35, Essex Street, Strand.
FRANCE.—*Paris*.—MM. BIGOT et CIE, 8, Place de la Bourse.
ETATS-UNIS.—*New-York*.—M. J. C. ROBILLARD, 80, Cedar Street.

Québec, 30 Novembre, 1849.

ANNONCES PARISIENNES.

101 CARTES COLORIÉES, CARTONNÉES et RELIÉES POUR 20 FRANCS.

ATLAS UNIVERSEL, HISTORIQUE et Geographique, par HOUZE.

Autorisé le 1er Juin 1849, par l'Université de France.

Donnant les divisions et modifications territoriales de toutes les nations aux époques importantes de leur histoire, avec notice sur tout les faits historiques et l'indication des lieux où ils se sont accomplis.

Autorisé le 1er. Juin, 1849, par l'Université de France.

*Arrêté du grand-maître de l'Université de France qui approuve et autorise l'*Atlas Universel de Houzé:—Le ministre du département de l'instruction publique et des cultes, grand-maître de l'Université. Vu la déclaration du conseil de l'Université en date de ce jour, Ouï le rapport sur un ouvrage intitulé: *Atlas Universel, Historique et Géographique*, par Houzé, arrête: Le dit ouvrage est admis pour être placé dans les bibliothèques des lycées et des collèges. Fait à Paris, le 1er juin, 1849.

Le ministre de l'instruction publique, FALLOUX.

Le secrétaire du conseil, GUINAULT.
Le chancelier de l'Université, THÉNARD.

Pour ampliation:—Le chef du secrétariat, COLLIN.

Détail des 101 *cartes composant l'*ATLAS UNIVERSELLE, *le seul avec lequel ont puisse apprendre l'histoire et la géographie.*

☞ Pour ces détails au prochain numéro.

L'ATLAS est magnifiquement relié et orné des plus délicieuses arabesques enluminées d'or. Les cartes sont coloriées à la main avec un soin tout particulier. Chaque carte ne revient qu'à 20 centimes, à peine le prix du coloriage. C'est la dernière limite du bon marché. Pour référence, s'adresser à la MAISON DE COMMISSION de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*.—12 déc.

MÉCANISME MERVEILEUX. FABRIQUE d'HORLOGERIE. AU COMMERCE DU CANADA.

BREVETÉS de S. A. R. Monseigneur le Prince de Joinville.

HENRI CAPT & Cie.

MEDAILLE de Bronze obtenue à l'Exposition de l'Industrie de 1844.

No. 13, RUE d'ALGER ST.-HONORÉ, PARIS,

Informent que leur Etablissement offre un assortiment des plus complèt et des plus riches de l'Europe, consistant en Horlogerie, Bijouterie, Pendules, Pièces de musique, &c.. Exposition d'une Pendule, avec huit oiseaux chantant en chœur Une liste des prix, avec modèles, sera expédiées sous peu aux différents agents d'Amérique. S'adresser à la MAISON DE COMMISSION de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, seul agent pour le Canada.—3 déc.

LA TRIBUNE SACREE, Revue Mensuelle. 64 pages, format in-8vo., imprimé sur beau papier.

BUREAU: *Rue Neuve-St.-Augustin, No. 49, à Paris.*

Contient des Discours, Sermons, Mandements, Dominicale, Sujets de circonstances, Morceaux complèts (points d'analyse), par les principaux prédicateurs de la France et de l'étranger. Cette revue contient la matière de 6 volumes in-8vo., véritable manuel du Prédicateur et des amis de la littérature sacrée, et ne coûte que 15 francs, par an. On s'abonne en Canada, (chez le seul agent), à la MAISON de COMMISSION de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*.—3 décembre, 1949.

PIANOS DE LA CELEBRE MANUFACTURE DE PLEYEL

Rue Rochechouart, 20, et rue Grande-Batelière, 2, à Paris.

On trouve dans les magasins de PLEYEL & Cie., un choix considérable de PIANOS neufs de tout genres, et notamment un nouveau modèle de PIANOS DROIT, à cordes obliques, qui ne laisse rien à désirer pour l'éclat et la force du son, la promptitude du clavier et l'élégance de la forme. La maison PLEYEL ayant à cœur d'entretenir les nombreux ouvriers qu'elle a conservés dans ses ateliers, est décidée à faire de grands sacrifices sur les prix, vû la crise générale monétaire. EXPORTATION.—Pianos spécialement fabriqués pour résister aux influences atmosphériques des pays d'outre-mer. On expédie au Canada directement ou par l'entremise de la MAISON DE COMMISSION de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*.—3 décembre, 1849.

29 vols. In-8vo. 5 *fr. chaque.* — **HISTOIRE UNIVERSELLE de l'EGLISE CATHOLIQUE.** — 29 vols. In-8vo. 5 *fr. chaque*

Par M. l'abbé ROHRBACHER,

2de. Édition. *Docteur en Théologie de l'Université de Louvain, Professeur au Séminaire de Nancy.* 2de. Édition.

ON annonce une seconde édition de cet Ouvrage. Le succès de la première, tirée d'abord à 1,500, puis à 2,700 exemplaires, et complètement épuisée avant d'être achevée, rend tout éloge superflu. L'auteur revoit avec soin l'édition nouvelle, et il invite ses lecteurs à lui transmettre leurs observations en les adressant par écrit aux Editeurs. Il se propose de combattre d'une manière plus directe les erreurs modernes condamnées récemment par le Concil provincial de Paris. L'ouvrage formera 29 volumes in-8. Le tome premier paraîtra dans le courant de janvier prochain; les suivants régulièrement de mois en mois. Le prix de chaque volume est de 5 fr. chez Gaume freres, à Paris. Pour référence, s'adresser à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—30 nov. 1849.

ORNEMENTS D'EGLISE.

— SPÉCIALITÉ.—

BRAIS aîné, *Rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice.* Paris.

ORNEMENTS,—ÉTOFFES,—BRODERIES,—GALONS d'OR et d'ARGENT,—LINGES. &c.

Pour référence s'adresser à la MAISON DE COMMISSION de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, où les Spécimens seront en montre prochainement.—30 nov. 1849.

RUE DE PROVENCE, *No. 5, à Paris.* — *PRIMES DONNÉES POUR RIEN!!* — PARAISSANT chaque MOIS, *Abonnement: 15 francs.*

15 F. — **LE FOYER DOMESTIQUE,** — 15 F.

JOURNAL COMPLET DE LA FAMILLE.

POUR LES PÈRES, revue politique et commerciale, &c.
POUR LES MÈRES, économie domestique, hygiène, religion, modes, littérature, nouvelles, etc.
POUR LES DEMOISELLES, dessins de broderies, gravures de modes, patrons nouveaux, travaux d'aiguille, musique, anecdotes.
POUR LES FILS, analyse des cours de Sorbonne, sciences, arts, inventions nouvelles, équitation, chasse et pêche, &c.
POUR LES ENFANTS, recueil de contes moraux, historiettes, variétés instructives et amusantes.
POUR LE SALON, nouvelles parisiennes, poésie, chronique des théatres, &c.

☞ Dans chaque numéro, des articles spéciaux sur l'agriculture et l'horticulture, avec indication des meilleurs procédés. Par une heureuse combinaison, tout abonné reçoit immédiatement, pour rien, une GRANDE et MAGNIFIQUE GRAVURE du prix de 15 fr. ou à son choix, 10 morceaux de Musique nouvelle des auteurs les plus en vogue.—On s'abonne en Canada, à la MAISON de COMMISSION de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*.

DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES.

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT BASSE-VILLE.

—AVIS.—

VENTE du soir par le soussigné, Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc. etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été.

Conditions,—COMPTANT.

P. O'DOUD,
E. & C.

Québec, 16 mai 1849.

LE Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la *Paroisse de l'Islet*.

J. D. LEPINE,
Régistrateur.

Islet, 11 Octobre 1849.